

## Ils avaient pourtant bu de la même eau



La récente politique migratoire turque remémore l'expulsion d'une partie de la communauté grecque par un décret du 16 mars 1964 : quarante mille personnes, de nationalité

grecque, établis en Turquie depuis des générations et qui avaient un statut de résident suite à un traité signé par Atatürk et le Premier ministre grec dans les années 1920, dans le cadre d'échange de population.

Fidèle à sa politique d'épuration ethnique, le gouvernement turc resilie unilatéralement le traité. Le moblle était le problème de Chypre avec la Grèce avec le pretexte de l'aide financière fournie par des Grecs (de Turquie) aux milices chypriotes grecques.

Ainsi, avec une seule valise et \$22 en poche, femmes, enfants et vieillards ont quitté leur pays d'origine laissant derriere eux leur maison, leurs avoirs financiers, leur commerce ou leur usine.

Comme pendant la Terreur stalinienne, les Grecs devaient signer un texte indiquant :"J'ai enfreint les lois turques", "J'ai mené des activités contre l'indivisibilité de la Republique turque" ou mieux "J'ai insulté la race turque".

Zaven Gudsuz